



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Roche-sur-Foron, le 8 janvier 2020,

de SYLVIANE NOEL

Sénatrice de la Haute-Savoie

## Sylviane NOEL s'étonne du recours de la ville de Genève contre la liaison Machilly-Thonon.

**J'exprime mon étonnement et ma vive incompréhension concernant les démarches engagées par la ville de Genève pour contester l'utilité publique du projet autoroutier Machilly-Thonon dans le Chablais.**

Cette déclaration d'utilité publique relève de la prérogative de l'Etat français avec le soutien des collectivités territoriales, au premier rang desquelles, le département de la Haute-Savoie.

En vertu du principe de la libre-administration de nos collectivités et de la souveraineté des Etats, jamais, à contrario, il ne nous serait venu à l'esprit de contester les politiques publiques mises en œuvre par la ville de Genève sur son territoire.

Dans le cas présent, la démarche est d'autant plus surprenante que c'est le canton de Genève et non pas la ville qui est compétent en matière de transports.

Enfin, comment peut-on contester l'utilité publique d'un équipement qui va permettre le désenclavement de tout un territoire, qui va favoriser le développement économique et touristique grâce à une meilleure circulation des personnes et des biens et qui va améliorer les déplacements vers le Grand Genève et plus largement le bassin lémanique.

Rien ne sert d'opposer les modes de transports les uns contre les autres ! C'est, au contraire, dans la multimodalité que les solutions doivent être recherchées. Et c'est bien tout le sens de la complémentarité entre le Léman Express récemment mis en service et l'amélioration de la desserte autoroutière du Chablais dont les autorités françaises sont seules légitimes et compétentes pour en décider.

Un tel sujet mérite mieux qu'un contentieux juridique: il doit faire l'objet d'un dialogue dans l'esprit de coopération qui a toujours présidé aux relations entre nos deux pays.

---

**Contact presse :**

Anne-Gabrielle MATHIEU – Cabinet parlementaire de Sylviane NOEL

04 50 25 18 11 – [ag.mathieu@sylvianoel.fr](mailto:ag.mathieu@sylvianoel.fr)